

Les professionnels de l'immobilier s'engagent pour la rénovation énergétique performante de votre logement



actimmo

Engagés pour la rénovation
énergétique performante





Pourquoi faire une rénovation énergétique ?

Vous améliorez votre confort :

la réduction des courants d'air et des pertes de chaleur vous garantit un confort thermique été comme hiver.

Vous maîtrisez vos charges :

en évitant les pertes d'énergie, vous réduisez votre consommation et vos factures d'énergie.

Vous valorisez votre bien :

un logement économe obtiendra une meilleure étiquette énergie et se vendra ou se louera donc mieux.

Vous contribuez à atténuer le changement climatique.

Pourquoi l'achat est-il un bon moment pour rénover ?

Programmer vos travaux

de rénovation énergétique dans le cadre de l'aménagement de votre nouveau logement facilite leur réalisation et vous permet d'optimiser leur coût.

Réaliser vos travaux avant d'emménager vous permet d'éviter les nuisances qui peuvent y être associées (bruit, poussière...).

Prévoir le financement de vos travaux dans le cadre de votre achat vous garantit de meilleures conditions de financement.



FAIRE vous accompagne à chaque étape

Le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) **assure un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat pour tous** : propriétaires occupants et bailleurs (maison individuelle et copropriété), vendeurs et acquéreurs d'un bien immobilier.

FAIRE regroupe près de 400 espaces conseil en France. Ils sont mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL), et les collectivités.

Plus d'information sur www.faire.fr



Les étapes d'un projet de rénovation



Les étapes

À chacune de ces étapes, le conseiller FAIRE :

01 Recherche
agent
immobilier



Évalue les travaux
à envisager

02 Compromis
notaire



Estime le coût
des travaux

**03 Plan de
financement**
conseiller
bancaire



Calcule le montant des aides
financières auxquelles
vous avez droit

04 Achat
notaire



Vous appuie dans les démarches
pour obtenir les aides

05 Travaux
professionnels
du bâtiment



Informe sur le référencement
et la qualification des professionnels
du bâtiment et analyse leurs devis

**06 Occupation
du logement,
usages, sobriété
énergétique**
ménage



Suit et optimise vos
consommations dans votre
logement rénové



« Nous sommes très contents de notre nouvelle maison. Je recommande vraiment de prévoir les travaux de rénovation avant de s'installer. Notre maison est confortable, à notre goût, et le chauffage ne nous coûte presque rien. »

Sandrine F., Côte d'Armor (22).

Rénovation complète et performante d'une maison de 100 m²



↑ Avant



↑ Après

≈ **50 000 €** de travaux liés à la performance énergétique

Menuiseries, isolation par l'extérieur, isolation du plancher bas, VMC double-flux, chaudière gaz condensation, insert à foyer fermé.

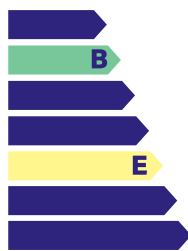
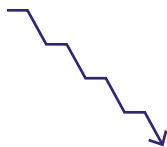
≈ **23 000 €** d'aides financières*

* Montant variable selon les revenus et localisation

Crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, aide de la collectivité locale, aides ANAH.

Consommation divisée par

4



Après : classe B
(64 kWh/m².an)

Avant : classe E
(268 kWh/m².an)

Vous souhaitez vous faire accompagner ?



L'ALTE, membre du réseau FAIRE, vous accompagne lors des étapes clés de votre parcours résidentiel ou à tout autre moment.

Les conseillers vous reçoivent gratuitement sur rendez-vous dans différentes communes du Vaucluse et des Alpes de Haute Provence.

Contactez un conseiller énergie sur www.alte-provence.org

ALTE

Apt - Avignon - Carpentras et permanences locales

www.alte-provence.org

Facebook : @ALTEprovence



Actimmo est un programme du CLER – Réseau pour la transition énergétique. Il est déployé dans le cadre du dispositif des programmes CEE. www.programme-actimmo.fr



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE